Adapter les outils et supports existants de communication institutionnelle du SMTD

Syndicat Mixte pour le Traitement des Dechets Menagers et As

Auteur :

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
64010 Pau
Voir le site internet
Claire Allonneau
c.allonneau@smtd.info

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La réponse apportée à la gestion des déchets a souvent été, par le passé, essentiellement technique et curative. Cette stratégie s'avère insuffisante pour juguler les flux de déchets produits, et nécessite donc d'être adaptée, en y intégrant un volet d'approche de type sociétal.

Il est essentiel que chacun comprenne qu'il est responsable de la quantité et de la qualité des déchets qu'il produit, mais aussi qu'il peut agir, à son niveau, pour changer la donne, dans un modèle économique basé sur la loi de l'offre et de la demande.

Depuis peu de temps, le SMTD a clairement eu la volonté de développer cette forme de communication adaptée au citoyen, présentant les enjeux de développement durable liés à la gestion des déchets et les activités concrètes menées par le syndicat dans ce domaine.

À ces fins, le SMTD dispose de deux outils de communication institutionnels :

- un site internet : www.smtd.info

- un journal « Agir », distribué périodiquement aux habitants.

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SMTD entend ouvrir ces outils au discours sur la prévention des déchets (déjà esquissé à travers les opérations de communication sur le compostage), en renforçant un dialogue de proximité avec l'habitant.

L'idée est ainsi de disséminer des messages et des conseils pratiques et faciles à mettre en œuvre au quotidien, en lien avec les thématiques de réduction abordées à travers le programme, afin de débloquer les résistances au changement.

Un logo et un slogan spécifiques ont été créés en 2010, lors du lancement du programme, pour incarner l'identité visuelle de la prévention des déchets. L'objectif de cette identité visuelle est de permettre son appropriation par l'ensemble des acteurs et son utilisation pour identifier les actions de prévention mises en œuvre sur le territoire. Le slogan a été trouvé par des habitants du territoire : "Préservons nos Pyrénées, réduisons nos déchets".

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs qualitatifs :

- sensibiliser le grand public aux bénéfices de la prévention des déchets,

- valoriser les expériences et les bonnes pratiques en matière de prévention

Objectifs quantitatifs :

- diffuser un numéro du journal Agir par an auprès de 90 % des ménages du territoire du SMTD,

- recenser, au minimum, 1500 connections par an au site internet.

Résultats quantitatifs

- publication d'un journal Agir en 2010 avec comme sujet principal la pratique du compostage (en expliquant toutes les pratiques possibles réalisées sur le territoire : en tas, en composteur, avec un lombricomposteur, sur une plate-forme industrielle, à la ferme...).
- publication d'un journal Agir en 2013, présentant différentes actions de prévention, comme le service de location des gobelets réutilisables, les astuces pour réduire ses déchets au quotidien, le planning des animations...

et diffusion à tous les foyers du territoire du SMTD, via des marchés publics de distribution du journal, dont un en insertion par le travail.

Résultats qualitatifs

- amélioration graphique et technique du contenu du journal Agir, avec la réécriture des textes par un journaliste (via un marché public),

- refonte du site internet, avec intégration des actions de prévention.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2010 : diagnostic des deux outils et propositions d'améliorations,

- 2010 et 2011 : réalisation de marchés publics pour la conception graphique du journal, l'impression et la distribution ; refonte et hébergement du site internet.

Moyens humains

- agences de communication

- distributeurs,

- moyens interne pour écriture des contenus des deux outils.

Moyens financiers

- conception du journal (16 pages) : 5 200 €

- publication (100 000 exemplaires) : 10 800 €

- distribution (100 000 foyers sur toute la partie Est du département ; 264 communes) : 20 000 €

- site internet (hébergement) : 360 € / an

Moyens techniques

- Les services de personnes spécialisées pour la réalisation des conceptions du journal et du site

internet ;

- Un journaliste pour la ré-écriture et l'adaptation des textes.

Partenaires mobilisés

- EPCI (choix des sujets en commun)

- conseil général

- acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour la distribution

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Difficultés rencontrées

Les sujets sont définis en commun avec les collectivités adhérentes et en fonction de l'actualité du moment.

Le journal permet aussi de répondre à un défaut de communication dans les collectivités n'ayant pas le budget pour réaliser des opérations ou des outils de communication auprès des habitants.

Recommandations éventuelles

néant

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2014
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale